



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-94210>

Département(s) de publication : **73**

Annonce n° **24-94210**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Grand Lac - Communauté d'Agglomération

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités liées à l'eau

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord cadre de faisabilité et de conduite d'opération dans le cadre de la réhabilitation de l'Usine d'eau potable de Mémard à Aix les Bains

Description : L'accord-cadre est mono-attributaire en vue de la désignation d'un titulaire en charge des missions d'ingénierie de faisabilité et de conduite d'opération susceptibles d'être confiées au titulaire du présent accord-cadre en vue de la réalisation du programme de réhabilitation de l'Usine d'eau potable de Mémard pour le compte GRAND LAC AGGLOMERATION agissant en tant qu'entité adjudicatrice. Ces prestations ont pour objectif d'aider le maître de l'ouvrage GRAND LAC AGGLOMERATION dans la mise en place du programme de réhabilitation de l'Usine d'eau potable de Mémard Ces missions peuvent être complétées en fonction de l'évolution des projets par des assistances spécifiques ayant un lien direct avec le programme de GRAND LAC AGGLOMERATION. Ces missions sont définies de manière non exhaustive au cahier des clauses techniques. Les marchés subséquents et/ou les bons de commande détermineront et compléteront pour chaque mission d'assistance lancée par le maître de l'ouvrage les caractéristiques et les modalités d'exécution des prestations qui seront demandées. La durée initiale de l'accord cadre est fixée à 2 ans à compter de la date du courrier de notification transmis par AR ; renouvelable 6 fois par reconduction tacite d'un an (soit une durée maximale d'accord cadre égale à 8 ans). Le montant maximum sur la durée initiale de deux ans est de 200 000 euro(s) HT. Le montant maximum annuel sur les périodes de reconduction est de 80 000 euro(s) HT. Soit un montant maximum de l'accord-cadre de 680 000 euro(s) HT

Identifiant de la procédure : c99d4d48-1c13-4114-a043-451bc0c14011

Identifiant interne : 23065

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Date de signature du contrat : 29/07/2024 Le montant ci-dessus est un montant estimatif non contractuel. Le contrat est consultable conformément à l'arrêt Tropic Ce 16/07/2007, après rendez vous pris par écrit (mail /courrier/fax) auprès du service de la Commande Publique (cf. adresse supra) et sous réserve que cette consultation s'effectue dans le respect des dispositions de l'article R. 2183-5 du Code de la Commande Publique

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Accord cadre de faisabilité et de conduite d'opération dans le cadre de la réhabilitation de l'Usine d'eau potable de Mémard à Aix les Bains

Description : L'accord-cadre est mono-attributaire en vue de la désignation d'un titulaire en charge des missions d'ingénierie de faisabilité et de conduite d'opération susceptibles d'être confiées au titulaire du présent accord-cadre en vue de la réalisation du programme de réhabilitation de l'Usine d'eau potable de Mémard pour le compte GRAND LAC AGGLOMERATION agissant en tant qu'entité adjudicatrice. Ces prestations ont pour objectif d'aider le maître de l'ouvrage GRAND LAC AGGLOMERATION dans la mise en place du programme de réhabilitation de l'Usine d'eau potable de Mémard Ces missions peuvent être complétées en fonction de l'évolution des projets par des assistances spécifiques ayant un lien direct avec le programme de GRAND LAC AGGLOMERATION. Ces missions sont définies de manière non exhaustive au cahier des clauses techniques. Les marchés subséquents et/ou les bons de commande détermineront et compléteront pour chaque mission d'assistance lancée par le maître de l'ouvrage les caractéristiques et les modalités d'exécution des prestations qui seront demandées. La durée initiale de l'accord cadre est fixée à 2 ans à compter de la date du courrier de notification transmis par AR ; renouvelable 6 fois par reconduction tacite d'un an (soit une durée maximale d'accord cadre égale à 8 ans). Le montant maximum sur la durée initiale de deux ans est de 200 000 euro(s) HT. Le montant maximum annuel sur les périodes de reconduction est de 80 000 euro(s) HT. Soit un montant maximum de l'accord-cadre de 680 000 euro(s) HT

Identifiant interne : S-PF-1420420

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 22/05/2024

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 6

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre fera l'objet de 6 reconductions d'une durée d'un an

5.1.6 Informations générales

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut être formé contre la procédure de passation de ce contrat jusqu'à sa signature, dans les conditions prévues à l'article L. 551-1 du Code de justice administrative. Un référé contractuel peut être formé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du Code de justice administrative. Un recours en contestation de la validité du contrat peut être formé par les tiers au contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées, conformément à l'arrêt rendu le 4 avril 2014 par le Conseil d'Etat (jurisprudence "Tarn-et-Garonne")

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Grand Lac - Communauté d'Agglomération

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 200,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : IRH Ingénieur Conseil

Offre :

Identifiant de l'offre : IRH Ingénieur Conseil

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0000

Valeur du résultat : 200,000 Euro

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23065

Titre : Accord cadre de faisabilité et de conduite d'opération dans le cadre de la réhabilitation de l'Usine d'eau potable de Mémard à Aix les Bains

Date de conclusion du marché : 29/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Grand Lac - Communauté d'Agglomération

Numéro d'enregistrement : 20006867400064

Adresse postale : 1500 Boulevard Lepic

Ville : Aix les Bains

Code postal : 73106

Pays : France

Point de contact : Le Président

Adresse électronique : commandepublique@grand-lac.fr

Téléphone : 0479350051

Adresse internet : <http://www.grand-lac.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.grand-lac.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Grand Lac - Communauté d'Agglomération

Numéro d'enregistrement : 0

Ville : Aix les bains

Code postal : 73100

Pays : France

Point de contact : Service Commande Publique

Adresse électronique : contact@grand-lac.fr

Téléphone : 0479350051

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 598171

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429000

Télécopieur : 0476422269

Adresse internet : <http://www.grenoble.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : IRH Ingénieur Conseil

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : Chapotin

Ville : Chaponnay

Code postal : 69970

Pays : France

Adresse électronique : rhonealpes@irh.fr

Téléphone : 0478021742

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0000

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2dc31c85-88cc-455f-8512-6041253bbc0c - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/08/2024 à 12:19

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/08/2024